

| | | Cultures |
|--|--|----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



CHAMP D'AVOINE.

En ce temps-là, son rendement était faible et la récolte était réservée à la consommation locale. Il est difficile de se faire une idée de l'étendue des surfaces cultivées alors, mais vu l'introduction du sarrasin à la fin du XVIème siècle et de la pomme de terre au XVIIIème siècle, le seigle devait occuper la plus grosse part des terres labourées.

A SAINT-AUGUSTIN, l'évolution récente nous montre une baisse sensible dans la culture de cette céréale :

- en 1939, elle représentait 51% de la S.A. Utilisée ;
- en 1954, 31% soit 231,60 hectares ;
- en 1970, 18,8% seulement.

Le seigle exige pour sa culture, une terre de fertilité moyenne et de fumure moyenne. Son rendement a augmenté nettement entre 1954 où il n'était de 15 quintaux par hectare, et 1970 (25-30 q/ha).

- Le sarrasin : Il est avec le seigle, la céréale la plus cultivée à SAINT-AUGUSTIN et dans la région. Appelé communément "blé noir", il était au XVIIIème siècle, un des principaux éléments de nourriture de paysans, avec les raves et les châtaignes.

C'est une plante bien adaptée aux sols granitiques, légère, peu profonde. Peu exigeante, elle se contente du reliquat de fumure des cultures précédentes. Ce "blé noir" a un cycle très court : semé de mi-juin à fin juin, il est récolté fin septembre et donc n'épuise pas le sol.

Les rendements sont moyens et atteignent ceux du seigle : 25 - 30 q/ha. Cependant, c'est une céréale pauvre qui a connu et connaît encore une diminution considérable dans toute la région.

- Les autres céréales : Elles sont faiblement représentées à SAINT-AUGUSTIN.

- Ainsi, le blé n'atteint qu'une superficie de 5 hectares dans l'ensemble de la commune, soit 0,4% de la S.A. Utilisée. On le trouve sous forme de petite champs, mais pas dans toutes les exploitations. La culture du blé n'est pas rentable dans la région : il faudrait consacrer au blé les terres les meilleures, au sol le plus épais, répandre beaucoup de fumier et



CULTURE DE POMMES DE TERRE.

d'engrais. Or, ces terres sont souvent réservées à la culture des pommes de terre. Le seigle s'avère donc plus rentable ; en plus, sa paille sert d'appoint aux paysans.

- De même l'avoine est fort peu répandue dans la commune. Cependant, il faut noter une augmentation dans la surface cultivée de l'avoine de printemps. En 1951, elle n'occupait que 10 hectares, contre 39 hectares de nos jours (3,13 de la S.A.Utilisée).

Les agriculteurs en essayant de diversifier leurs cultures à cause du faible rendement des céréales, ont de ce fait contribué à diminuer l'ensemble de la superficie consacrée aux blés. D'ailleurs, ceux-ci ne sont jamais mis en vente, sauf rares exceptions, et servent uniquement à alimenter le bétail, surtout pendant la saison hivernale. Seul, un agriculteur de la commune vend son froment directement à un munier de la région, froment qu'il a cultivé sur sept hectares de bonne terre argileuse et dont le rendement exceptionnel atteint jusqu'à 40 q/ha.

Il se peut aussi que du seigle ou du blé noir soit vendu au marchand de grains de SAINT-AUGUSTIN, mais cela en très petite quantité.

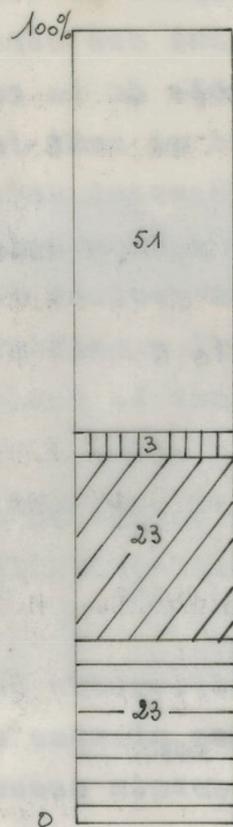
A la suite de la diversification des cultures et de l'intensification de l'élevage, les plantes sarclées et les plantes fourragères ont pris un certain essor. C'est ce que nous allons étudier maintenant.

- Les plantes sarclées et fourragères :

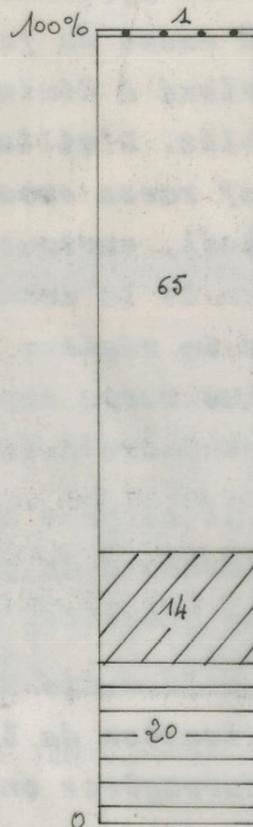
- La pomme de terre : Son évolution : Au début du XIXème siècle, le pourcentage de culture est partout inférieur à 5%. Durant ce même siècle, la hausse continue, mais surtout à partir de 1880 - 1890 car la pomme de terre remplace peu à peu la châtaigne, dans la nourriture des hommes et du bétail. Dès 1929, les surfaces ont tendance à diminuer, à cause de l'invasion par les doryphères. Puis une reprise se manifeste :

- 1929 = 5% des cultures
- 1954 = 11%
- 1970 = 2,5% soit 31 hectares

S.A.U. suivant les principales catégories
de cultures (en %).



SAINT-AUGUSTIN



HAUT-LIMOUSIN



Céréales



Autres cultures dans terres labourables



Cultures Fourragères



S.T.H.



Autres cultures dans S.A.U.

Depuis 20 ans, la culture de la pomme de terre a largement diminué : en effet, auparavant, cette plante servait beaucoup à nourrir les porcs, très nombreux. Mais aujourd'hui, le cheptel porcin fort réduit a laissé la place à l'élevage bovin. De tout temps, SAINT-AUGUSTIN a toujours eu un pourcentage élevé dans la culture des pommes de terre par rapport aux communes voisines : et ce, grâce à la partie occidentale de la commune, d'altitude plus basse, de sol plus riche, qui bénéficie de conditions assez favorables à l'agriculture.

La plante est bien adaptée à la région car elle aime les sols granitiques légers. Mais elle exige :

- un sol travaillé profondément ;
- une fumure abondante : 3 à 4 fois supérieure à celle que l'on peut mettre pour le seigle. Aussi, trouve-t-on la pomme de terre dans les meilleurs champs, au sol plus épais. Ses avantages sont appréciables :

- elle n'occupe la terre que d'avril à septembre ;
- elle résiste aux gelées tardives et n'est pas atteinte en cas de grêle ;

- ses rendements sont variables selon la semence utilisée :

- "l'Abondance" est la plus répandue et sert uniquement pour nourrir le bétail (35 - 40 tonnes /ha) ;
- "La Krassava", utilisée aussi pour le bétail a un rendement plus faible (28 tonnes /ha) ;
- enfin, "La Bintje" sert à l'alimentation humaine.

Les plantes sarclées fourragères : Elles constituent la nourriture de complément du bétail pendant l'hiver, à l'étable, avec le foin. Elles sont en nette augmentation ces dernières années, puisqu'elles sont liées directement à l'élevage bovin. Leur culture est donc de développement récent, et si le nombre d'hectares est encore faible, il augmente sans cesse :

- 1950 = 5 hectares
- 1964 = 40 hectares
- 1970 = 61 hectares (53 de la S.A. Utilisée).

Ces plantes sarclées se composent de raves, de choux, de quelques carottes, mais notamment de betteraves fourragères (4 hectares) et de topinambours (14 hectares), cultivées par la majorité des exploitants, mais pour la plupart sur de toutes petites parcelles.

- Les fourrages divers : Pour tenir compte de la constante augmentation du cheptel, les agriculteurs se consacrent de plus en plus aux cultures fourragères qui représentent 229 hectares à SAINT-AUGUSTIN, soit 18,5% de la S.A. Utilisée, contre 19 hectares en 1929 et 85 en 1954 (12% des terres cultivées). La hausse s'avère donc très importante. Produire des fourrages paraît une nécessité pour compléter la production d'herbe naturelle.

Si l'on excepte les quelques rares parcelles de maïs, disséminées sur le territoire communal, le fourrage pour le cheptel est produit dans les prairies artificielles.

- Les prairies annuelles :

Elles sont constituées par le trèfle. Semé en août, il est fauché seulement en mai-juin suivants. Il est distribué fraîchement coupé au bétail.

- Les prairies temporaires :

Elles ne sont pas refaites tous les ans. Elles remplacent la jachère sur un champ que l'on veut faire reposer quelques années.

A ces différents fourrages servant à l'alimentation du cheptel bovin, il ne faut pas oublier le foin/^{fourni} par les nombreux prés et pacages éparpillés un peu partout sur le finage, sur une superficie de 601,46 hectares, soit 20% de la S.A.U. Environ du 1er mai au 1er novembre, les vaches broutent l'herbe des prairies, et durant les six autres mois de l'année, elles se nourrissent du foin de ces prés, fauchés en mai-juin.

Ainsi, et SAINT-AUGUSTIN et tous les plateaux environnants sont restés longtemps fidèles à la trilogie de cultures

des pays dits "pauvres" (seigle, sarrasin, pomme de terre), il en est tout-à-fait autrement depuis que ce "pays" s'est tourné vers l'élevage et a entraîné, par là-même, une augmentation des plantes sarclées et fourragères, liées à la présence même du cheptel. La preuve en est le tableau de la répartition des différents types de cultures, qui indique une superficie des terres labourables plus de deux fois supérieure à celle des céréales (réciproquement 48,3% et 52,4% des terres cultivées). L'élevage constituera donc une étude particulière à la fin de ce chapitre sur l'agriculture.

B LA POPULATION AGRICOLE DE SAINT-AUGUSTIN.

1°) L'EFFECTIF :

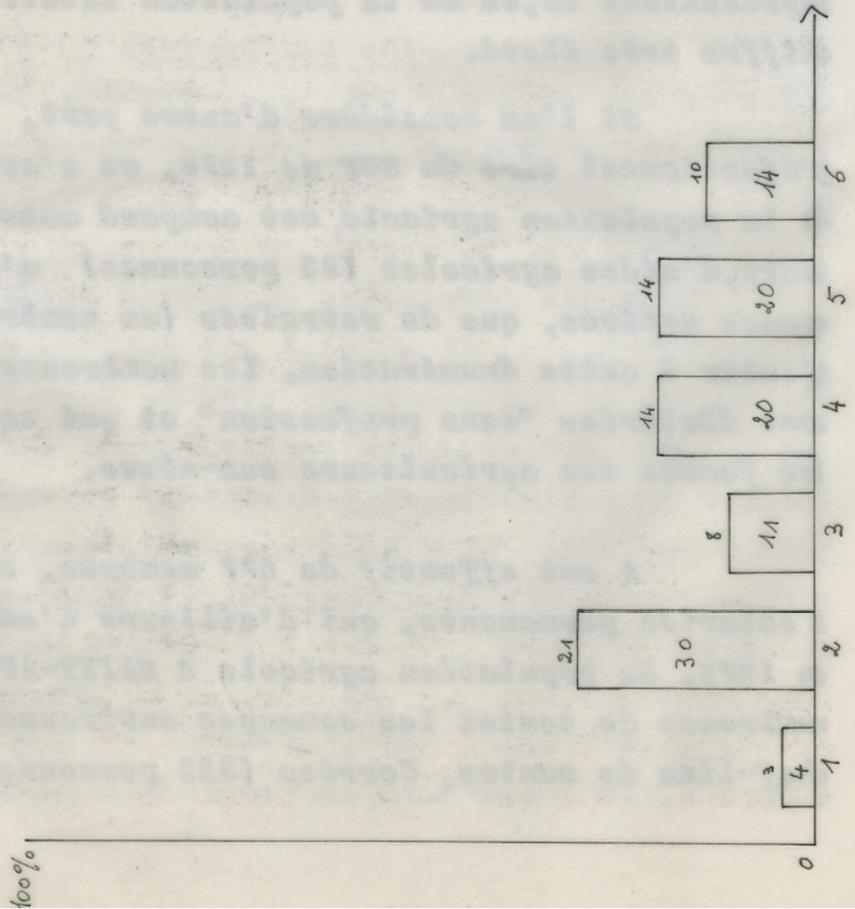
L'effectif de population agricole s'élève à 277 personnes et l'on compte les chefs d'exploitation et leur famille. C'est-à-dire sont recensées toutes les personnes de la famille du chef vivant ou ayant travaillé sur l'exploitation au cours de la campagne 1969 - 1970. Ces 277 individus représentent 43,5% de la population totale : c'est donc un chiffre très élevé.

Si l'on considère d'autre part, le classement socio-professionnel tiré du RGP de 1975, on s'aperçoit que l'effectif de la population agricole est composé aussi bien d'agriculteurs, d'aides agricoles (83 personnes) c'est-à-dire de personnes actives, que de retraités (au nombre de 96). Il faut ajouter à cette énumération, les nombreuses personnes qui se sont déclarées "sans profession" et qui sont très fréquemment les femmes des agriculteurs eux-mêmes.

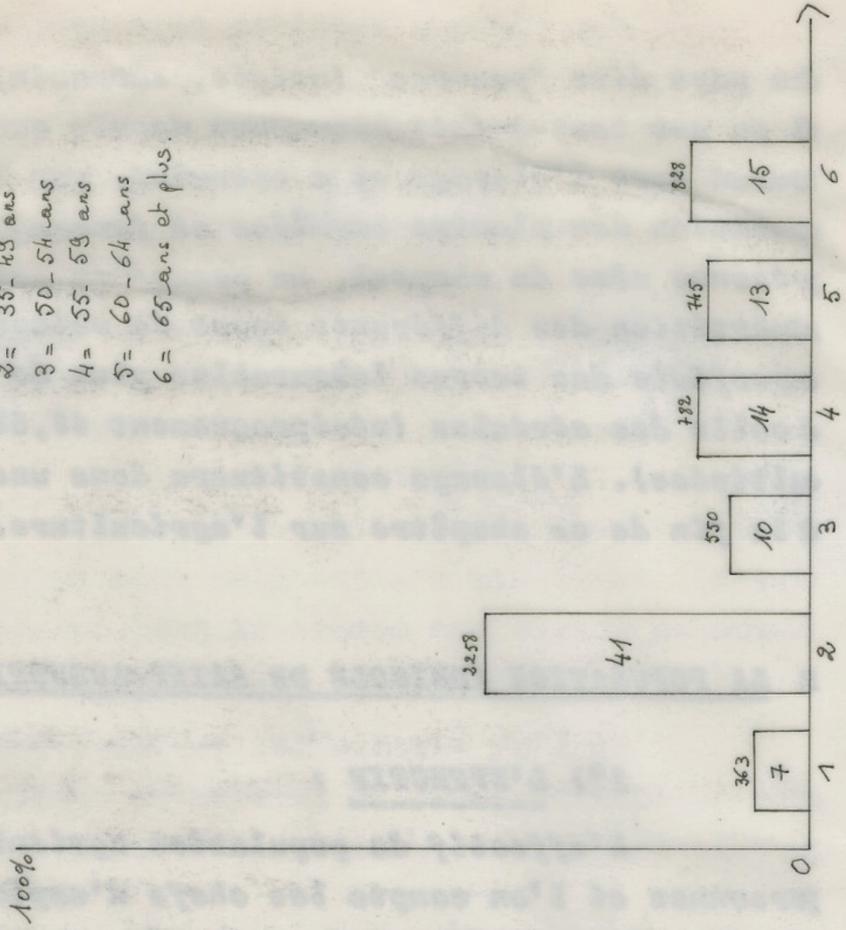
A cet effectif de 277 membres, s'ajoutent seulement 2 salariés permanents, qui d'ailleurs n'exercent ^{plus} d'activité en 1976. La population agricole à SAINT-AUGUSTIN est la plus nombreuse de toutes les communes environnantes, excepté le chef-lieu de canton, Corrèze (321 personnes). Sur l'ensemble

Chefs d'exploitation selon l'âge (en %).

- 1 = moins de 35 ans
- 2 = 35-49 ans
- 3 = 50-54 ans
- 4 = 55-59 ans
- 5 = 60-64 ans
- 6 = 65 ans et plus.



SAINT-AUGUSTIN



HAUT-LIMOISIN

du groupe des agriculteurs, on dénombre en 1970, 70 chefs d'exploitation, dont 66 hommes et 4 femmes, et en 1975 seulement 55. En effet, une diminution régulière et constante des exploitations est à enregistrer depuis assez longtemps déjà : les terres des chefs d'exploitation arrivant à la retraite, ne sont pas reprises par leurs enfants, mais en général, par un autre agriculteur au domaine plus important. Ainsi les propriétés s'agrandissent tandis que baisse chaque année le nombre des exploitants :

- 1955 = ~ 150 exploitants
 - 1975 = 55

2°) STRUCTURE PAR AGE DES CHEFS D'EXPLOITATION :

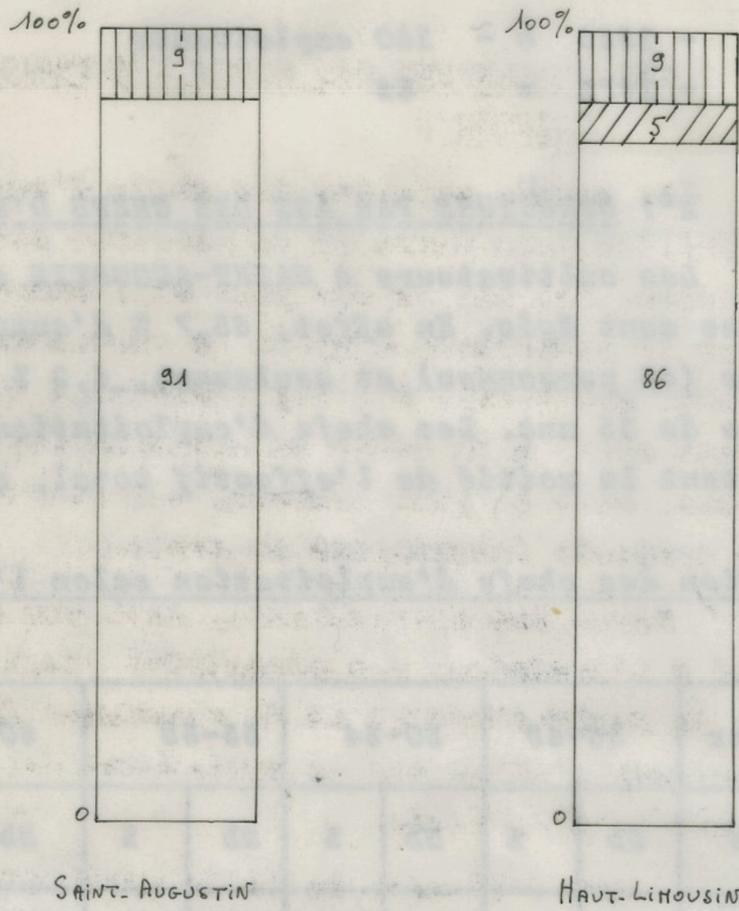
Les cultivateurs à SAINT-AUGUSTIN comme dans toute la Corrèze sont âgés. En effet, 65,7 % d'entre eux ont plus de 50 ans (46 personnes) et seulement, 4,2 % (3 personnes) ont moins de 35 ans. Les chefs d'exploitation de 50 à 65 ans représentent la moitié de l'effectif total, soit 36 individus !

Répartition des chefs d'exploitation selon l'âge.

| - 35 ans | | 36-49 | | 50-54 | | 55-59 | | 60-64 | | + 65 ans | |
|----------|-----|-------|----|-------|------|-------|----|-------|----|----------|------|
| Nb | % | Nb | % | Nb | % | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| 3 | 4,2 | 21 | 30 | 8 | 11,4 | 14 | 20 | 14 | 20 | 10 | 14,3 |

C'est dans les exploitations inférieures à 20 hectares que l'on observe un pourcentage plus élevé des chefs ayant plus de 55 ans. Cette situation explique d'autant mieux la cessation des petites propriétés à de plus gros exploitants, quand leurs chefs arrivent à la retraite. Par contre, dans les exploitations qui ont plus de 20 hectares, le phénomène est inversé : les chefs d'exploitation sont plus jeunes en majorité. Et c'est dans ce genre de domaines que les problèmes

Chefs d'exploitation selon l'activité extérieure à l'exploitation.
(en %)



SAINT-AUGUSTIN

HAUT-LIMOUSIN



Sans activité extérieure.

avec activité
extérieure



à titre principal



à titre secondaire

de succession, sont les moins aigus, les fils trouvant alors quelquefois un attrait à rester à la terre.

La moyenne d'âge de la population agricole va continuer à s'accroître, du fait qu'il est de plus en plus rare que des jeunes décident de garder la propriété. Il y aura bientôt à SAINT-AUGUSTIN, seulement quelques grosses exploitations, qui auront absorbé les plus petites, faute de trouver quelqu'un qui veuille les reprendre en main.

3°) L'ACTIVITE DES CHEFS D'EXPLOITATION ET DE LEUR FAMILLE :

La grande majorité des chefs d'exploitation n'a aucune activité extérieure et se consacre entièrement à l'agriculture. Tel est le cas pour 64 d'entre eux, soit 91,4%. Les autres (6 personnes) d'après le recensement de 1970, ont une activité extérieure à l'exploitation à titre principal. Ils peuvent alors être aides ou salariés sur un autre domaine que le leur. Mais le plus souvent, ils exercent une profession non agricole (commerçant ou artisan).

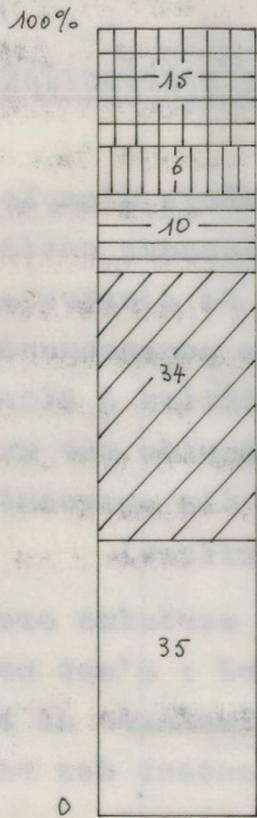
Parmi les agriculteurs, certains exercent aussi un emploi à l'extérieur non rémunéré : c'est notamment le cas du maire de SAINT-AUGUSTIN et de plusieurs de ses conseillers. Donc, beaucoup d'entre eux se contentent des revenus tirés de leur activité agricole.

Quant à l'ensemble de la population agricole, 98 personnes soit 35,3% n'ont aucune activité. C'est-à-dire, est effectif se compose de retraités de l'agriculture ; ce sont les parents qui ont laissé la terre à leurs enfants et qui les aident alors à tenir la propriété. Ces retraités représentent en 1975 18% de la population totale.

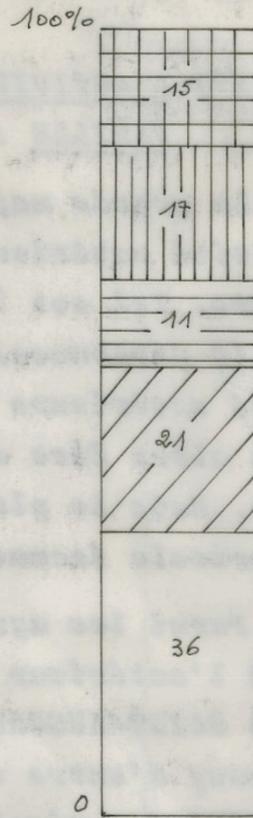
A noter que les enfants âgés de moins de 14 ans sont réputés ne pas fournir de travail sur l'exploitation et ne sont pas comptés dans la catégorie des "sans activité".

Si l'on s'attache maintenant aux personnes actives allant les cultivateurs dans leur métier (64,6% de l'ensemble),

Population familiale selon l'activité exercée sur l'exploitation (en %).



SAINT-AUGUSTIN



HAUT-LIMOUSIN



Sans activité sur l'exploitation



Activité à temps complet



1/2 temps et plus



1/4 à 1/2 temps



1/4 du temps

on remarque que 34% d'entre elles, travaillent à temps complet (94 individus), c'est-à-dire pendant un minimum de 300 journées de 8 heures. Ce sont les chefs d'exploitation eux-mêmes et le plus souvent leurs épouses, qui consacrent leur journée entière au travail de la ferme.

64,6% de la population agricole sont considérés comme actifs, c'est-à-dire ayant effectué des travaux agricoles contribuant directement au fonctionnement de l'exploitation enquêtée pendant la campagne agricole 1969 - 1970. Parmi ces actifs, 85 personnes (30,5% du total) travaillent à temps partiel sur la propriété : ce sont souvent les enfants des agriculteurs qui, après la fin de leur journée de travail, aident à la ferme (soins du bétail, moissons, foin...). Ces gens-là ont une activité principale chez un artisan, ou à l'usine de Corrèze. Ceux qui ne consacrent que de 0 au 1/4 de leur temps à l'agriculture (soit à peu près 35 jours par an) constituent la catégorie des enfants qui viennent passer des vacances chez leurs parents agriculteurs et qui les aident surtout en période de foin et de moissons (47% des actifs à temps partiel).

Répartition des chefs d'exploitation et de leur famille selon l'activité.

| A C T I F S | | | | Sans Activité | Ensemble |
|------------------|---------------|---------|-------|------------------|----------|
| Temps Complet | Temps partiel | | | | |
| | -1/3 | 1/4-1/2 | 0-1/4 | | |
| 94 | 28 | 17 | 40 | 96 | 277 |

4°) LE CAS DES SALARIES ET DES SAISONNIERS :

La main-d'oeuvre non familiale permanente, réputée occuper un emploi continu ou fournir un travail régulier est

Répartition (en %) des exploitations et de leur S.A. Utilisée.
selon la taille S.A. Utilisée.

SAINT-AUGUSTIN



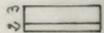
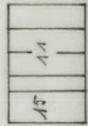
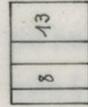
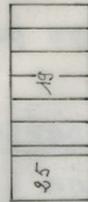
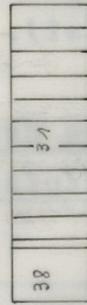
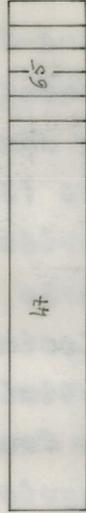
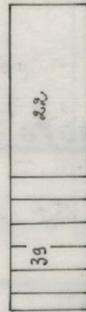
HAUT-LIMOUSIN



Exploitations

Superficie Agricole Utilisée

Taille SAU
(en ha)



moins de
5 ha

extrêmement rare à SAINT-AUGUSTIN, comme au niveau de toute la Corrèze. Deux salariés permanents ont été recensés en 1970 : ils travaillaient sur l'une des plus grosses propriétés de SAINT-AUGUSTIN, située à l'Ouest de la commune, là où la configuration du terrain et la terre offrent les meilleures conditions de culture.

Mais répétons-le, les salariés permanents sont fort peu nombreux (358 seulement dans la région agricole "Haut-Limousin") et leur nombre est en diminution constante. Ce sont l'aide et le travail familiaux qui priment dans les activités agricoles corréziennes.

Quant aux saisonniers, ils sont complètement absents de la population agricole de la région, les activités marquées n'en exigeant absolument pas.

C. LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET LEUR MODE DE FAIRE VALOIR.

Les 70 exploitations de SAINT-AUGUSTIN se répartissent en classes de différentes tailles pour former la S.A. Utilisée qui s'élève à 1 239 hectares. D'autre part, il est également possible de les analyser selon leur mode de faire valoir.

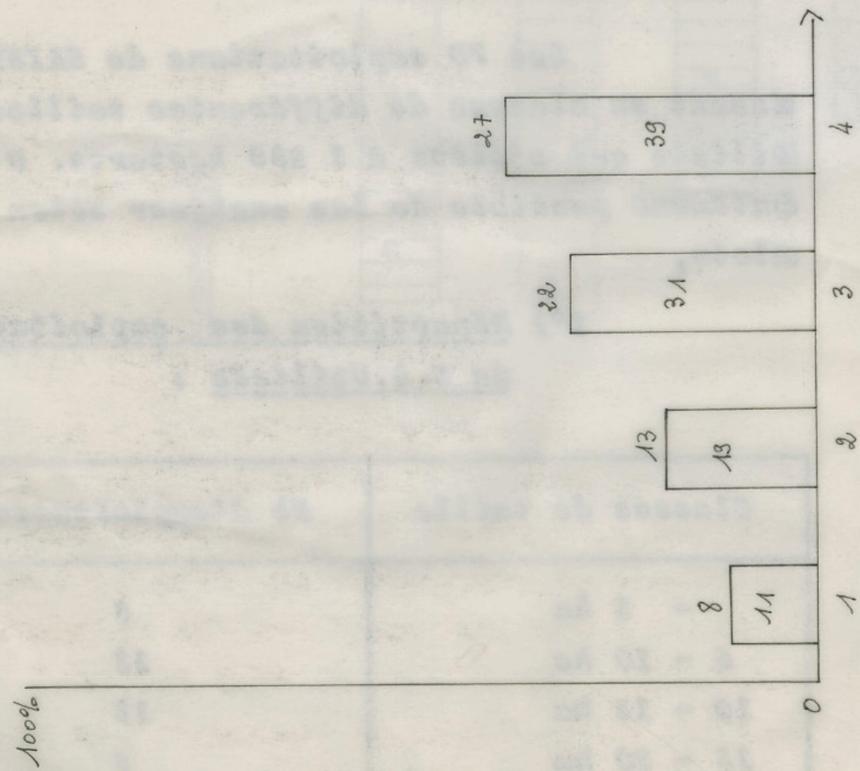
1°) Répartition des exploitations selon la taille de S.A. Utilisée :

| Classes de taille | Nb d'exploitations | Surface en ha. |
|-------------------|--------------------|----------------|
| - 5 ha | 8 | 30 |
| 5 - 10 ha | 13 | 102 |
| 10 - 15 ha | 13 | 154 |
| 15 - 20 ha | 9 | 154 |
| 20 - 30 ha | 15 | 371 |
| 30 - 40 ha | 13 | 428 |
| + 50 ha | | |
| Ensemble | 70 | 1 239 |

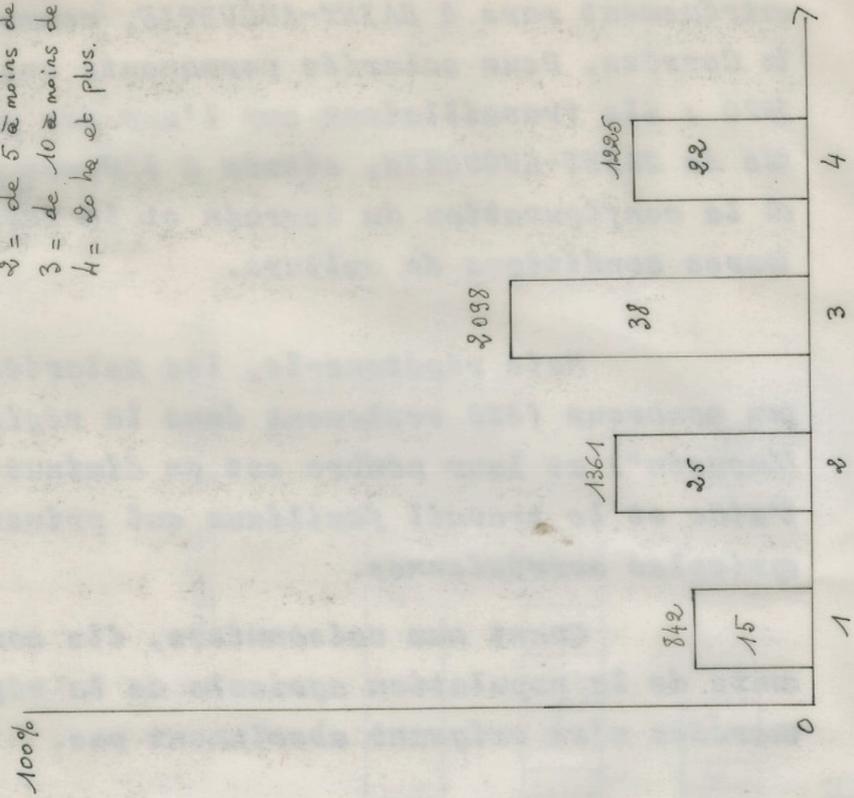
Exploitations selon la taille S.A. Utilisée (en %).

Taille S.A.U. en hectares:

- 1 = moins de 5 ha.
- 2 = de 5 à moins de 10 ha.
- 3 = de 10 à moins de 20 ha.
- 4 = 20 ha et plus.



SAINT-AUGUSTIN.



HAUT-LIMOUSIN.

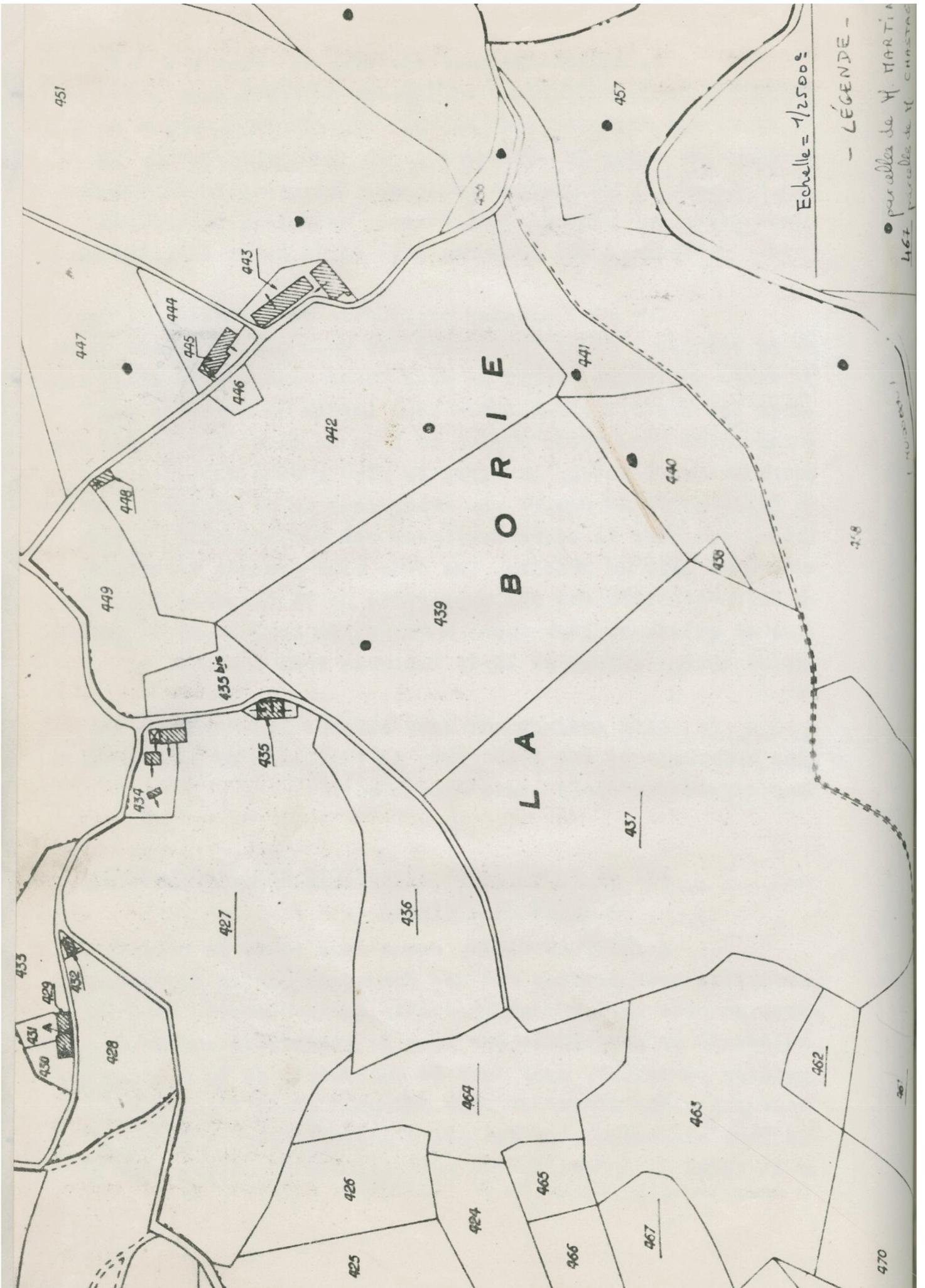
La taille des exploitations est faible à SAINT-AUGUSTIN, comme dans toute la région. En effet dans notre commune, 61,4% des exploitations ont une superficie de moins de 20 hectares et occupent seulement 35,5% (440 hectares) de la S.A. Utilisée du territoire communal. Seulement 17,1% des exploitations ont plus de 30 hectares, mais leur superficie totale équivaut à 428 hectares soit 34,5% de la S.A. Utilisée.

Les plus grosses propriétés se trouvent à l'Ouest de la commune, là où le terrain est très peu accidenté et où la terre meilleure permet de plus forts rendements. Mais considérer les exploitations selon leur taille ne signifie pas grand-chose dans cette région si l'on ne tient pas compte des surfaces cultivables. En effet la plus grosse exploitation de SAINT-AUGUSTIN couvre une superficie de 93 hectares environ mais à peu près le tiers seulement est exploitable. Si l'on considère donc ce critère, les deux plus grosses propriétés de SAINT-AUGUSTIN ont une superficie de 35 hectares cultivées et cultivées. Pour notre commune, la moyenne de l'exploitation tourne autour de 20-25 hectares tout terrain.

Bien entendu, ce sont surtout les domaines les plus modestes qui ont à souffrir de l'abandon de la propriété; leur effectif décroît assez rapidement.

2°) LA FORME ET LA SUPERFICIE DES PARCELLES D'APRES L'ETUDE DU CADASTRE :

A SAINT-AUGUSTIN, comme dans toute la région, les parcelles très petites ont des formes variables et fantaisistes. On peut parler d'un véritable enchevêtrement et d'une multitude de parcelles. Sur tout le finage, il existe de toutes petites parcelles, sauf dans le Sud-Ouest de la commune aux lieux-dits : "La Borie" et "Les Boirous" (Voir l'extrait du cadastre ci-contre). Le terrain à peu près plat a favorisé la mise en place de parcelles qui sont des champs ou des prés pour



Echelle = 1/25000

- LÉGENDE -

● parcelles de M. MARTIN
467 parcelles de M. CHASTAG

la plupart. Au Boitrous, par exemple, une parcelle de 10 hectares, représente quelque chose d'exceptionnel pour la commune.

De plus, les parcelles dans ce village ne sont ni séparées ni par des haies, ni par des clôtures : c'est une facilité supplémentaire pour le travail de la terre. Les parcelles les plus importantes sont réservées à la culture ou aux pâturages, à cause de leur meilleur rendement et donc du travail plus aisé.

Ailleurs dans toute la commune, le morcellement est extrême. C'est le cas à Méxinges par exemple (voir extrait du cadastre ci-contre). Autour de ce village, il existe un enchevêtrement de petites parcelles, de taille variable, mais toujours inférieures à 1 hectare. Cette situation est due au cadre topographique ; le village et ses proches alentours sont situés sur un puy, où abondent bois et bruyères. Là aussi, près ou cultures recouvrent les parcelles les plus grandes, les autres étant abandonnées à la végétation naturelle.

En général, la majorité des parcelles d'un cultivateur est groupée sinon, près de sa ferme, du moins autour du village qu'il habite. Cependant, il en existe toujours qui sont éparpillées plus ou moins loin du siège de l'exploitation, mais alors, ce sont souvent des terres incultes où poussent bruyères et taillis. Une quinzaine de propriétaires de SAINT-AUGUSTIN possèdent des parcelles sur les communes voisines, à la suite de l'extension de leur exploitation, contiguës au flanc communal limitrophe. Inversement, il en est de même pour les exploitants agricoles des alentours dont la superficie totale des terres qui empiètent sur SAINT-AUGUSTIN, représentent environ 130 hectares.

3°) LE REGROUPEMENT DES PARCELLES :

SAINT-AUGUSTIN n'a pas connu de véritable remembrement, à savoir un regroupement et un agrandissement des parcelles cadastrales pour une meilleure rentabilité de la terre. Si nous prenons l'exemple du village de Méxinges qui renferme